

# Désinformation genrée en ligne : Synthèse du rapport transnational (Bulgarie, France, Grèce, Italie)

*Un projet mené dans le cadre du projet Gender-Ed Coalition,  
et financé par Creative Europe CREA-MIL*

Divina Frau-Meigs (Sorbonne Nouvelle Université, France)  
Irma Velez (Sorbonne Université, France)



Clause de non-responsabilité : Ce document reflète uniquement le point de vue des auteurs. La Communauté européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce document.



Titre du document : Désinformation genrée en ligne : Synthèse du rapport transnational (Bulgarie, France, Grèce, Italie)

Numéro du document : D2.1

Partenaire responsable : Savoir Devenir

Dissémination : Publique (PU)

Date de livraison prévue : 31/07/2024

Date de livraison effective : 31/07/2024

Version : V 02 (révisée après corrections des partenaires)

Autrices : Divina Frau-Meigs (Sorbonne Nouvelle Université, France)  
Irma Velez (Sorbonne Université, France)

Clause de non-responsabilité : Ce document reflète uniquement le point de vue des auteurs. La Communauté européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce document.

# Objectifs de la synthèse

L'objectif de ce rapport est d'identifier les « bonnes pratiques » qui existent au sein des quatre partenaires européens (Bulgarie, France, Grèce, Italie) sur le thème de la désinformation générée en ligne en tant que menace pour la création d'environnements inclusifs sur les plateformes de médias sociaux (et autres médias), avec une forte composante d'éducation aux médias et à l'information (EMI). Les données recueillies devraient permettre de mieux comprendre les similitudes et les différences entre les cadres de compétences des pays de l'UE et leurs valeurs de légitimation, notamment en ce qui concerne les divers acteurs impliqués dans le processus. Quatre domaines principaux sont considérés comme pouvant apporter des réponses pertinentes : 1/ les types de projets (échelle, public cible), 2/ les cadres de compétences (outils de normalisation, thèmes, valeurs de légitimation), 3/ les instruments de renforcement des capacités (politiques publiques, financement, évaluation) et 4/ les principales parties prenantes (médias, réseaux).

L'analyse des « bonnes pratiques » en tant qu'approche d'étude de cas a été adoptée car elle est la plus susceptible de produire des résultats concrets dans le cas de questions telles que l'EMI ou l'éducation au genre, qui sont facultatives et transversales, sans base de référence pour les évaluer.

Dans le cadre de la présente étude, les « bonnes pratiques » sont définies comme des projets impliquant des stratégies et/ou des activités qui se sont avérées efficaces, durables et/ou transférables, s'appuyant sur des ressources et

du matériel qui ont été partagés et testés, avec les résultats souhaités, diffusés via un site web dédié, afin de s'assurer que le public en est conscient et qu'il ne s'agit pas d'une expérience « unique » (Frau-Meigs et al., 2019). Elles reflètent donc ce qui est visible, avec un affichage en ligne, en raison de l'accent mis sur la désinformation générée via les médias sociaux ; elles ne montrent pas nécessairement l'ensemble des stratégies et des acteurs existants.

L'objectif principal était d'obtenir un aperçu de ce qui est actuellement entrepris, en l'absence d'un exercice de cartographie majeur pour étudier le domaine de la désinformation générée en Europe, bien qu'il ne vise pas à couvrir tous les pays et toutes les initiatives.

Le rapport fournit une vue d'ensemble des principales tendances, issues d'une sélection de 20 projets présentés dans les pays partenaires (5 projets par pays). Les principaux aspects du questionnaire visaient à identifier les types de projets et leur ampleur, les cadres de compétences et les valeurs et thèmes qui les légitiment, les forces de renforcement des capacités et les principales parties prenantes et leurs réseaux. Les experts ont également été invités à fournir des informations sur leur contexte national (jalons historiques, juridiques et politiques concernant le genre et la désinformation) et à formuler une série de recommandations issues de leur analyse, afin de favoriser la prise de conscience et de promouvoir le changement dans l'appréciation générale de la désinformation générée en ligne.

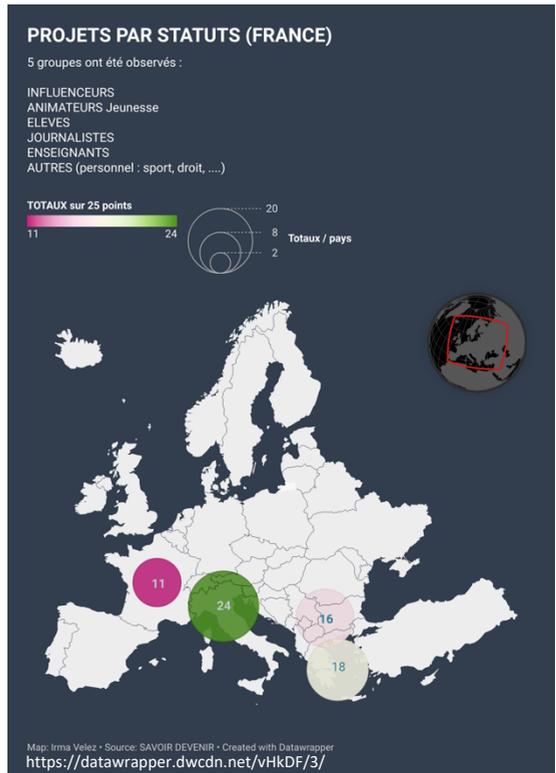
# Principaux résultats

Malgré la diversité des projets et des contextes nationaux, certaines tendances fortes se dégagent de l'analyse transnationale, selon les quatre dimensions considérées, lorsqu'elles sont appliquées à la désinformation genrée.

## 1/ Les types de projets (catégorie, échelle, public visé)

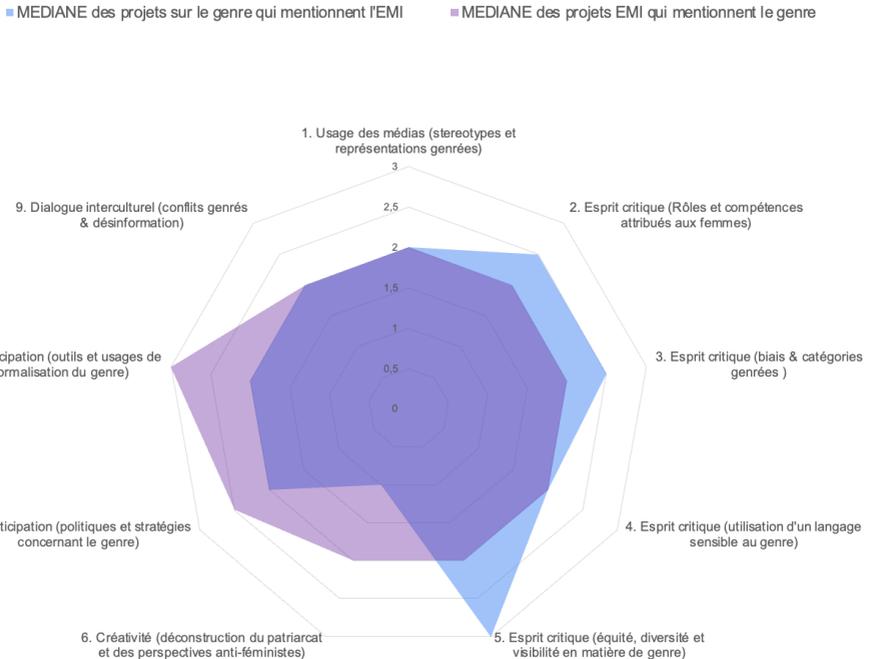
Sur les 20 cas examinés, la catégorie de projets la plus courante est de loin celle des « ressources » (15), suivie par celle de « l'engagement des utilisateurs finaux » (9). Ces deux catégories combinées montrent que l'accent est mis sur la fourniture d'une aide de première ligne à tous les types de citoyens, y compris les personnes âgées. La plupart des projets s'adressent aux jeunes, malgré l'absence du sujet dans les programmes, et beaucoup moins aux enfants plus jeunes. Les principaux professionnels impliqués sont les enseignants, les journalistes et les animateurs de jeunesse, avec un retard surprenant pour les influenceurs. Tous les projets (20) s'adressent aux femmes et la plupart d'entre eux ciblent également les hommes (16 sur 20). Moins d'un tiers (6 sur 20) s'adressent également au public LGBTQ et/ou au public non binaire.

Les projets correspondent à des bonnes pratiques significatives et présentent une variété de configurations entre les initiatives et entre les pays, ce qui confirme la complexité de la question de la désinformation genrée et la diversité des questions corrélées (santé, éducation et justice sociale). De nombreux projets présentent un grand nombre de catégories qui se chevauchent, ce qui témoigne de leur complexité. La combinaison des catégories est très hétérogène d'un projet à l'autre, ce qui montre qu'il n'y a pas de consensus ni de méthode préférée pour mener les projets. Cela peut indiquer une dispersion d'énergie et un manque de clarté (en ce qui concerne les objectifs, les buts de diffusion, ...).



## 2/ Les cadres de compétences (outils de normalisation, thèmes, valeurs de légitimation)

### PROJETS PAR COMPÉTENCES EMI & GENRE



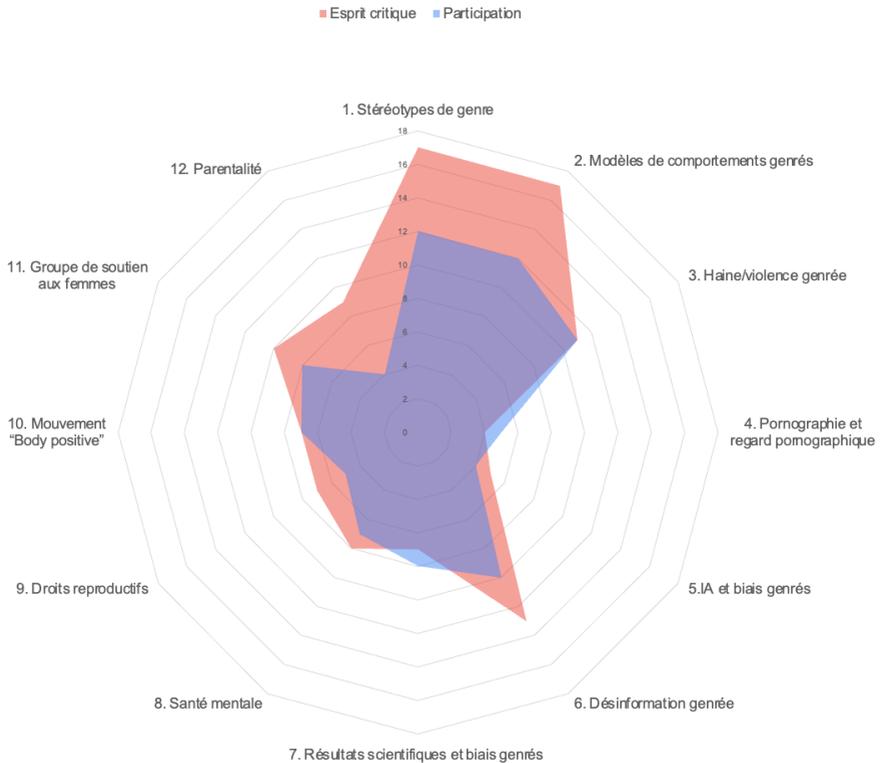
Aucune référence spécifique aux cadres de compétences n'a été mentionnée dans les 20 projets examinés. Ils ne sont pas clairement visibles dans les descriptions des projets ni dans les méthodes de formation décrites. Les compétences spécifiques visées ont été mentionnées sans justification, et certaines ont dû être déduites et laissées à l'appréciation des experts. En conséquence, aucun programme existant, que ce soit en matière d'EMI ou à l'éducation au genre, n'a été mentionné dans les projets destinés aux écoles.

La « participation » était la principale compétence des projets basés sur l'EMI, tandis que l'« esprit critique » était la principale compétence des projets basés sur l'éducation au genre. Les projets les

plus importants mettent également l'accent sur le « dialogue interculturel », qui inclut les compétences relatives à la lutte contre les discours de haine et la désinformation en ligne.

## THEMES PAR ESPRIT CRITIQUE & PARTICIPATION

### RÉSULTATS TRANS-NATIONAUX

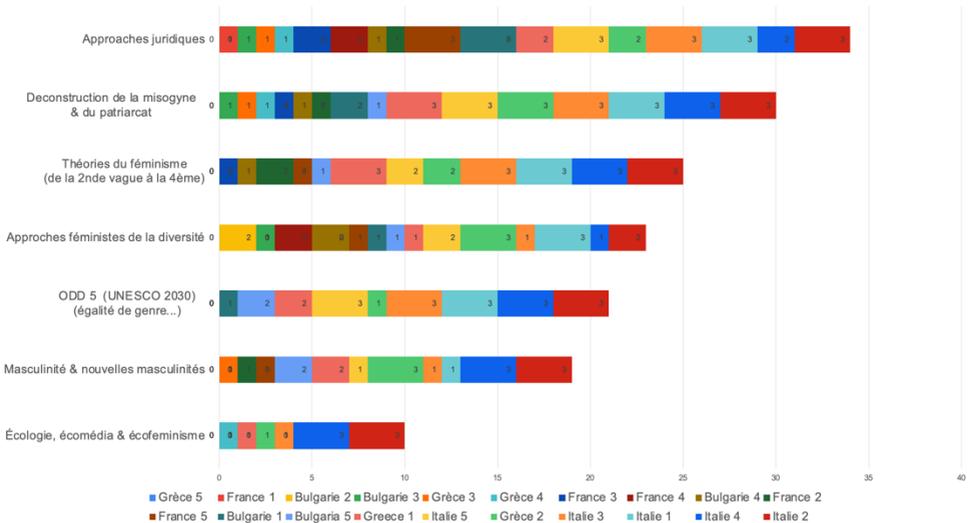


Les principaux thèmes liés à la désinformation les plus susceptibles d'être traités dans les projets étaient : « Modélisation des rôles en fonction du genre », « Stéréotypes en fonction du genre », « Haine/violence en fonction du genre » et « Désinformation en fonction du genre ». Les thèmes les moins susceptibles d'être traités dans les projets étaient : « La pornographie et le regard pornographique », « Les droits reproductifs » et « IA et préjugés genrés ».

Lorsque l'on croise l'esprit critique et la participation par thèmes, on constate un chevauchement important entre les projets EMI et les projets d'éducation au genre, ce qui indique un potentiel de développement hybride, fondé sur les compétences les plus remarquables.

En ce qui concerne les valeurs de légitimation, les deux principales catégories étaient : « Approches juridiques » et « Déconstruction de la misogynie et du patriarcat ». Les catégories les moins mentionnées étaient : « Masculinité et nouvelles masculinités » et « Écologie et écoféminisme ». Ces valeurs montrent un certain alignement avec les thèmes dominants, en particulier le « modelage des rôles de genre » et la « misogynie et le patriarcat ». Les « valeurs de légitimation » présentent un certain décalage avec les compétences, notamment en raison de la faiblesse de la « créativité (déconstruction des points de vue patriarcaux et antiféministes) ».

### CONCEPTS CLÉS ET VALEURS DE LÉGITIMATION Résultats trans-nationaux

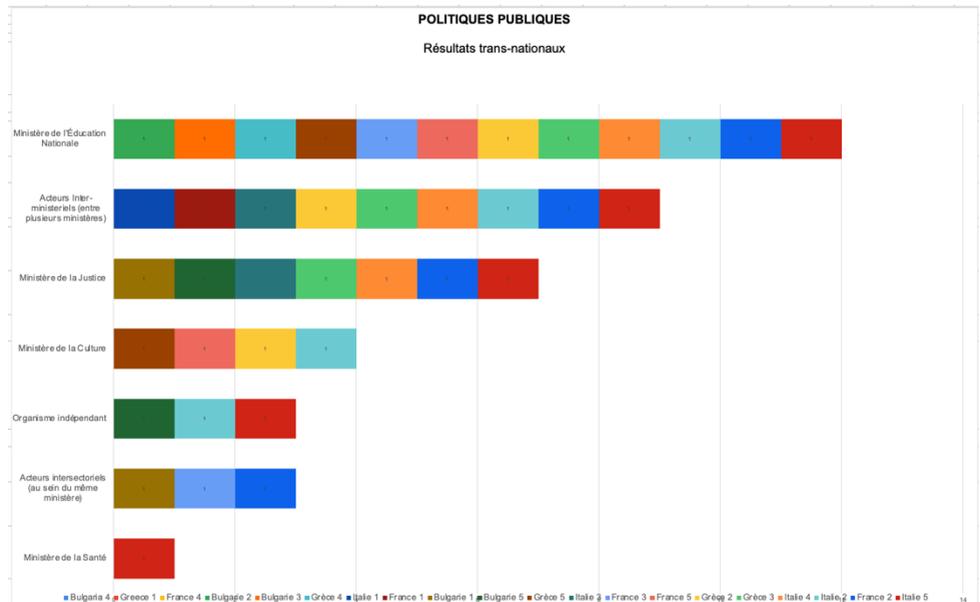


L'éducation au genre et l'EMI sont toutes deux faibles en termes d'explications et de justifications idéologiques et théoriques ; même si elles sont sous-jacentes, elles ne sont pas rendues visibles et sont couvertes par des termes « juridiques ». Les compétences les plus importantes en matière de genre pour faire face aux médias et à la désinformation (esprit critique dans ses trois dimensions (5/ équité, diversité et visibilité du genre, 3/ préjugés et catégories de genre et 2/ rôles et compétences) semblent refléter une approche du féminisme de la deuxième vague des années 1960, qui peut être considérée comme une appropriation réussie des droits des femmes dans la société et une déconstruction de la misogynie systémique. Toutefois, l'absence de créativité (déconstruction du

patriarcat et des opinions antiféministes) met en évidence une faiblesse dans tous les projets. Elle montre que les médias de masse et les médias sociaux ne sont pas utilisés pour libérer les femmes pleinement; leur système de production et leur fonctionnement structurellement biaisés ne sont pas entièrement déconstruits et critiqués. Le féminisme et le rôle des médias semblent a-historiques, avec peu ou pas de mention des vagues féministes et du lien avec l'utilisation des médias (et l'impact structurel sur chaque nouvelle vague). Cela se reflète également dans l'aveuglement technologique (pas d'étude sur les biais de l'IA par exemple).

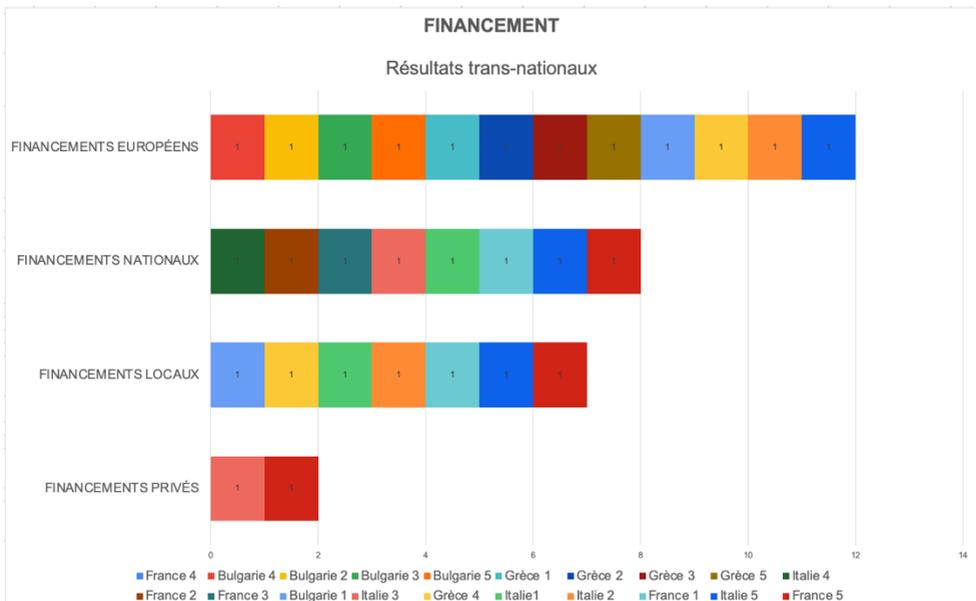
### 3/ Les instruments de renforcement des capacités (politiques publiques, financement, évaluation)

Les forces de renforcement des capacités ont tendance à s'appuyer sur les directives et les politiques de l'UE. Les politiques publiques en place tendent à être dominées par le secteur de l'éducation (12 projets sur 20) et les entités interministérielles (à travers plusieurs ministères, 9 projets sur 20). La politique publique la moins présente concerne la santé (1 projet sur 20), tandis que la justice (7) et la culture (4) sont à la traîne. La plupart des projets concernent plus de deux secteurs politiques (et des entités intersectorielles), ce qui nécessite une gestion de projet et une reddition de comptes complexes. Cette constatation est en accord avec les résultats concernant les parties prenantes multiples, qui montrent un mélange d'acteurs et d'entités hétérogènes.



La relative absence du ministère de la culture n'est pas conforme au rôle des médias en tant que parties prenantes engagées et montre un manque de leadership, d'intérêt et de vision commune entre le secteur des médias publics et privés. Compte tenu de l'importance de la lutte contre la violence fondée sur le genre, la présence relative du ministère de la justice montre une certaine cohérence avec les compétences du projet qui traitent de la participation (outils et usages de normalisation du genre) et de l'esprit critique (équité, diversité et visibilité du genre). Lorsque la justice est mobilisée, les projets semblent être stimulés par les cadres juridiques. Cependant, la présence relative de la justice montre une disparité car certains thèmes principaux tels que « body positive », « ODD et droits de l'homme » sont faiblement représentés et ne sont pas intégrés dans les questions portées par la justice et la santé.

Les politiques de l'UE ont également un impact sur le financement de plus de la moitié des projets (12) et sur leur transposition au niveau national (près de la moitié des projets - 8). Cela montre la force de l'UE pour structurer les projets, en particulier en termes d'égalité entre les hommes et les femmes, au détriment potentiel d'autres questions, y compris la lutte contre la désinformation générée en ligne. Mais cela peut aussi créer une dépendance à l'égard de l'UE et avoir un effet de nivellement sur les projets nationaux et locaux.

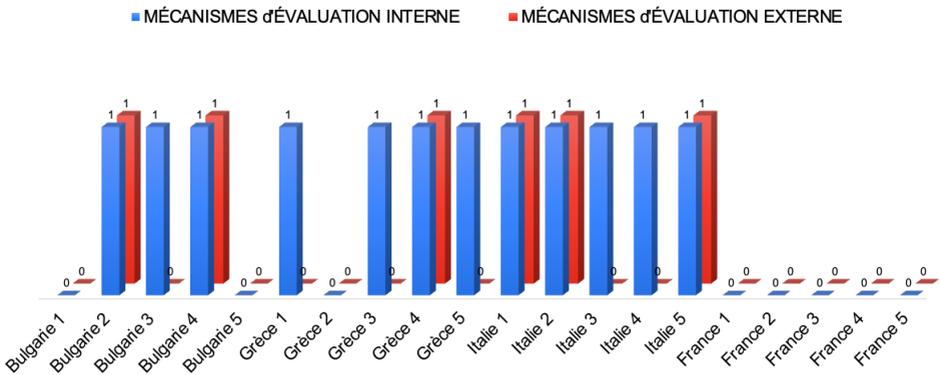


L'évaluation des projets reflète une tendance similaire. Deux tiers des projets font l'objet d'une évaluation interne (12) contre un tiers d'une évaluation externe uniquement (8). Les évaluations

externes et internes se chevauchent, ce qui indique des tentatives de renforcement de l'évaluation et de la reddition de comptes (comme l'exige l'UE). Environ un tiers des projets (8) ne sont pas évalués du tout, ce qui est préoccupant en termes de manque de transparence au niveau public et d'absence d'impact effectif prouvé.

## MÉCANISMES d'ÉVALUATION

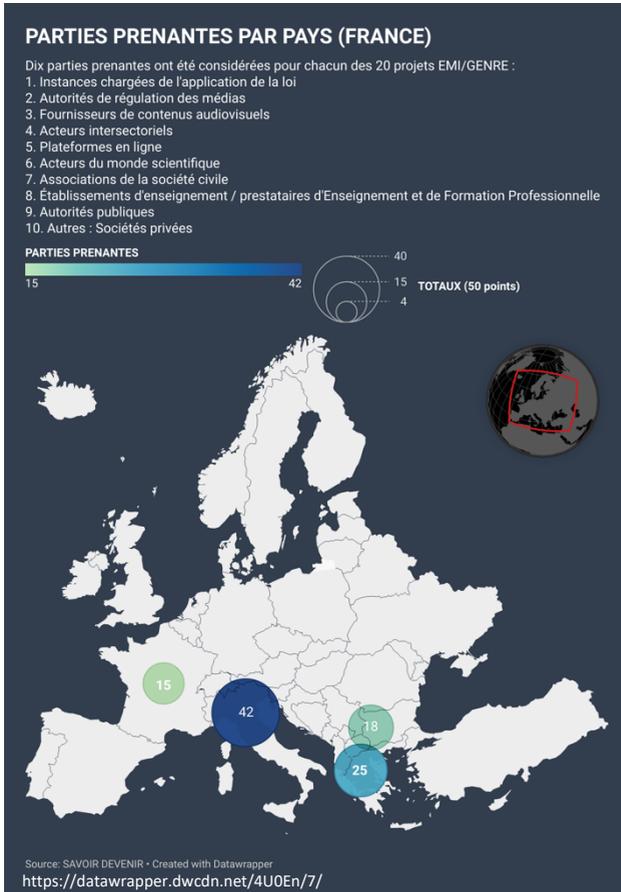
### Résultats Trans-nationaux



#### 4/ les principales parties prenantes (secteurs, réseaux, médias)

Les autorités publiques et les établissements d'enseignement sont les principales parties prenantes, suivies par la société civile et le monde universitaire. Les médias (via les plateformes en ligne, les fournisseurs de contenu audiovisuel, les autorités de régulation des médias) sont modérément impliqués (moins de la moitié des projets). La plupart des projets sont menés par des institutions et des politiques et présentent un cadre intersectoriel. La plupart des projets sont fortement multipartites et impliquent des acteurs et des entités très hétérogènes, dont la mission n'est pas nécessairement l'EMI ou à l'éducation au genre. L'engagement des médias est très hétérogène entre les médias de masse et les médias sociaux, les autorités de régulation et les fournisseurs de contenu.

Parmi les réseaux, les ONG sont présentes dans plus de deux tiers des projets (13) et les réseaux soutenus par le secteur public sont présents dans près de deux tiers des projets (11). Cela reflète la double direction des « bonnes pratiques », qui peuvent être à la fois ascendantes (société civile) et



descendantes (entités de service public). Le secteur privé est absent, mais il pourrait intervenir par l'intermédiaire de fondations et d'ONG pour certains projets spécifiques. En outre, la plupart des projets (13) s'appuient sur plus de deux réseaux et la forte présence d'ONG laisse entrevoir la dimension internationale (UE) d'un grand nombre de projets, avec un transfert potentiel de pratiques et de ressources. Ces types d'acteurs n'ont pas nécessairement de responsabilité ou de mission statutaire en matière d'EMI ou d'éducation au genre, mais ils sont néanmoins motivés par cette question.

En ce qui concerne les médias sociaux, environ la moitié des projets (11) utilisent ou ciblent 2 à 4 types de médias sociaux, tandis que 4 projets n'utilisent ni ne ciblent aucun type de média, en dehors de leur site web. Le type d'utilisation des médias sociaux semble correspondre à l'âge du public cible, avec la

prédominance de Facebook (pour les adultes et les personnes âgées), suivi d'Instagram et de Tiktok (plus orientés vers les adolescents). La plupart des projets s'appuient fortement sur leur site web pour diffuser des informations. Il existe manifestement un fossé énorme entre le sujet de la désinformation genrée, les médias sociaux qui en sont la cause ou qui la favorisent et leur utilisation ou leur cible par la plupart des projets.

Les réseaux de médias sociaux semblent surtout utilisés pour informer et diffuser plutôt que d'être ciblés comme source de désinformation sur le genre. Cela peut refléter une tendance de l'EMI à protéger les utilisateurs (en particulier les jeunes) en alertant sur les risques sans exposer les jeunes aux médias sociaux (en raison de la majorité numérique). Cela confirme les résultats qui montrent le hiatus entre la participation et l'esprit critique dans les projets d'EMI et d'éducation au genre.

# Recommandations de politique publique

*REC#1 – Établir une base de référence indispensable pour l'évaluation des projets et des cadres de compétences, qui sera utilisée par tous les États membres de l'UE.*

*REC#2 –Élaborer et mettre en œuvre un cadre de compétences complet en matière d'EMI et de genre, qui servira de base à des programmes de qualification spécialisés pour les professionnels.*

*REC#3 –Produire un guide combinant l'éducation au genre et l'EMI comme moyen de promouvoir l'égalité homme-femme et la démocratie de manière transversale, en particulier pour les personnels des organismes chargés de l'égalité de genre et de la lutte contre les discriminations.*

*REC#4 – Accroître la sensibilisation et la formation à la désinformation genrée en ligne, en détaillant clairement les descripteurs et les résultats attendus, en particulier par le biais de l'éducation aux Médias et à l'information et de l'éducation au genre*

*REC#5 – Mettre en œuvre une évaluation efficace en reliant le monde universitaire et la recherche indépendante à la gestion de projet dès la conception des initiatives.*

*REC#6 –Fournir le financement, la formation, l'accès aux données et aux outils et le partage des connaissances afin d'améliorer les capacités de recherche et de vérification des faits.*

*REC#7 – Améliorer la mise en œuvre des politiques publiques, afin de combler le fossé entre les efforts proactifs de la société civile et les réponses tardives et inadéquates des autorités publiques.*

*REC#8 – Soutenir la recherche transnationale afin de collecter des données et des informations par le biais de systèmes et d'outils de suivi appropriés (tels que l'outil de cartographie de la Coalition Genre-Ed) pour informer et inspirer d'autres décideurs politiques et parties prenantes clés.*

# Conclusions

Ces résultats mettent en évidence certaines forces et faiblesses de la situation actuelle et des solutions possibles. Si des progrès notables ont été accomplis dans la lutte contre les préjugés et les stéréotypes sexistes grâce aux initiatives en EMI dans les quatre pays partenaires, il reste des domaines critiques qui requièrent davantage d'attention. La question de la « désinformation genrée » en ligne n'est actuellement pas au centre des préoccupations des gestionnaires de projets ou des décideurs politiques. Lorsqu'elle est mentionnée, c'est le plus souvent au sein d'autres thèmes et valeurs (tels que les stéréotypes de genre, la violence fondée sur le genre, l'égalité entre les hommes et les femmes). La désinformation genrée n'est pas abordée comme un sujet à part entière, ce qui dilue toute tentative d'élaboration d'un argumentaire en sa faveur. En outre, les acteurs et les réseaux qui soutiennent les projets analysés ne font pas de la désinformation genrée leur mission principale et semblent l'aborder dans le cadre élargi de leur programme sociétal.

Ces résultats sont d'autant plus préoccupants qu'ils ne contribuent que partiellement à renforcer la résilience des citoyens des pays analysés. Ils confirment l'existence de lacunes politiques, juridiques et éducatives pour faire face aux dommages potentiels de la désinformation genrée en ligne. Ce rapport souligne le risque de manque de confiance dans les politiques publiques et les outils mis en place, si aucune formation des décideurs et des responsables politiques n'est mise en place dans des secteurs tels que la justice, la police et la santé.

Ces résultats indiquent des solutions possibles. Il est essentiel d'intégrer l'éducation aux médias et à l'information et l'éducation au genre dans les programmes d'enseignement des États membres de l'UE. Cela devrait permettre aux jeunes et aux adultes d'acquérir une pensée critique pour renforcer leur résistance aux messages des médias sociaux, aux abus sexuels basés sur l'image, à la violence sexiste en ligne et aux stéréotypes de genre. L'élaboration, la rationalisation et la mise en œuvre d'un cadre de compétences en matière de désinformation genrée, qui combine les caractéristiques de l'EMI et de l'éducation au genre, devraient devenir une priorité politique. Outre ce cadre global, une meilleure mise en œuvre des politiques, une plus grande transparence dans l'évaluation et des partenariats intersectoriels plus solides sont essentiels pour mesurer l'impact des projets, faire progresser ces efforts et parvenir à une égalité durable entre les hommes et les femmes.

Sans efforts concertés des acteurs publics et privés pour rendre ces programmes de formation facilement accessibles, la société dans son ensemble sera une cible facile pour la désinformation, la propagande et les « fake news ».

Annexe 1 : rapport transnational <https://www.genderedcoalition.net/cross-country-report>

Annexe 2 : rapports nationaux <https://www.genderedcoalition.net/countryreports>

Annexe 3 : Cartographie en ligne des bonnes pratiques du projet Gender-Ed Coalition <https://www.genderedcoalition.net/goodpracticesmapping>